Assemblée générale – CAEN – 14 mai 2014

RAPPORT MORAL

Bernard Rodenstein
Président

**N.B. Deux choses ont changé entre le moment de la rédaction de mon rapport et la fin de l'AG de la FPN : j'ai été prié de prolonger d'encore un an mon mandat de président de la Fédération, vu la phase critique dans laquelle nous nous trouvons et l'amendement de Mme Zanetti aurait été censuré par le Conseil Constitutionnel !! Il va falloir obtenir néanmoins le rapport demandé ! B.R.*

Chers amis membres de l'AG de notre Fédération nationale,
Nul autre endroit que la Normandie et CAEN, le chef-lieu du Calvados, ne pouvaient être choisis en 2014, année du 70ème anniversaire du fameux débarquement, pour y tenir notre année générale que je déclare ouverte.
C'est la Région de France qui, pour permettre aux forces alliées de reconquérir la France, a versé le plus lourd tribut en termes de destructions et qui a vu couler le plus de sang humain pour regagner notre liberté à tous.
C'est donc avec une gravité non dissimulée que nous nous rencontrons ici pour évoquer, à nouveau, notre combat de victimes de guerre, celui d'orphelins et de pupilles de la Nation qui ont perdu un ou plusieurs proches parents dans cette immense tragédie que les forces nazies nous ont infligée.
Je tiens, d'entrée de jeu, à adresser nos plus vifs remerciements à Bernard GARNIER et à l'équipe qui, autour de lui, nous a préparé ce bel accueil dans un cadre aussi imposant que celui du mémorial où nous siégeons.

A la mémoire de tous les combattants tombés sur ce sol gorgé de sang et de sueur, à la mémoire aussi de ceux et de celles qui, dans nos rangs, sont décédés au cours de l'année écoulée, je vous demande de bien vouloir vous lever et d'observer une minute de silence.

Je vous remercie.

Ce sont nos hôtes, les amis qui nous reçoivent dans leur région martyr, qui parleront le mieux, à différents moments de notre rencontre, de leur drame spécifique et des séquelles qui aujourd'hui encore sont visibles ou perceptibles. Bernard Garnier, historien, saura, mieux que quiconque, retracer pour nous les événements qui ont conféré un destin particulier à cette région. Je ne me hasarderai pas à parler d'un sujet aussi brûlant que je ne connais qu'à travers des témoignages d'amis qui ont vécu en Alsace après avoir subi les bombardements de Caen qui les ont traumatisés à vie.

Il me revient de vous entretenir davantage et avant tout, de notre activité au sein de la Fédération, de nos questionnements et de nos difficultés qui sont allés croissants au fil des ans, comme vous le savez tous.
Un mouvement associatif, quel qu'il soit, se nourrit de ses résultats et surtout de ses succès, sinon, à quoi bon se réunir pour entreprendre des choses ensemble ?
Nous ne pouvons pas dire que pour ce qui nous concerne, il en aille de même.

Loin s'en faut. En six années d'existence et de lutte, notre bilan est resté maigre et aurait plutôt tendance à se détériorer. La promesse du Président Nicolas SARKOZY, en mai 2007, à Colmar, est restée lettre morte et aucun de nos rappels et protestations n'ont été entendus et suivis d'effet. Je pense pouvoir affirmer que, tout au contraire, le mur de l'indifférence, voire du mépris à l'égard de nos revendications, s'est considérablement renforcé du côté des pouvoirs publics qui ne veulent rien savoir de nous et de nos états d'âme.
Si la toute première excuse qui nous fut opposée a été celle du manque d'argent dans les caisses de l'Etat, les suivantes ont été pires en ce sens qu'elles se doublées de considérations qui relèvent soit de la mauvaise foi, soit de l'envie de nous dégoûter à tout jamais de nous déclarer orphelins de guerre ou pupilles de la Nation.

Que nous dit-on sur tous les tons, depuis plusieurs années ?

1) Que les deux décrets incriminés ne sont pas destinés à indemniser la souffrance des enfants dont les parents ont été les victimes de la Shoah ou de la déportation politique. Ils prennent en compte les conditions particulières dans lesquelles les parents sont morts. Faux, disons- nous, car ils mentionnent bel et bien la souffrance des enfants. Faux disons-nous encore car il est d'une rare stupidité de prétendre indemniser les souffrances de personnes décédées il y a 70 ans et plus.

2) Que ces décrets ne visent pas tous les orphelins de guerre. Uniquement ceux et celles dont les parents ont été victimes de la barbarie nazie ! Ils l'ont tous été, durant la deuxième guerre mondiale. C'est bien la folie hitlérienne qui a mis l'Europe entière à feu et à sang. Oui, mais certaines victimes ont été particulièrement maltraitées nous réplique-t-on, ce sont celles qui ont été confrontées à la soi-disant « extrême barbarie nazie ». Nous demandons des explications de texte et nous ne les obtenons pas. Pour les pouvoirs publics cela devrait tomber sous le sens. Ce n'est pas le cas et pour cause ! Enfants de résistants tués au combat, victimes de bombardements, enfants de soldats français incorporés de force, nous ne comprenons et n'acceptons pas les discriminations arbitraires de quelques officines au cœur de l'Etat.

3) Que toute guerre fait des victimes. Des victimes ordinaires. Les œufs qui sont cassés pour faire l'omelette ! Paix à l'âme de M. Philippe DECHARTRE récemment décédé et auteur d'un rapport sur la question de l'indemnisation, dans lequel il nous envoie tous dans les cordes avec son mot fameux et fumeux : nous devons, écrit-il avec un culot inqualifiable, considérer que nos parents « ont été les victimes de la glorieuse malchance des armes ». Fermez le ban ! La messe est dite ! Circulez ! il n'y a plus rien à voir. On voudrait nous faire gober que nos pères sont morts en héros au champ d'honneur que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Ils furent tous des moutons égorgés dans l'abattoir du 3ème Reich. La voilà la vérité.

4) Que nos familles, très modestes pour la plupart d'entre elles, ont, comme au Moyen-Age, payé « l'impôt du sang » ! L'expression, très ancienne, nous a été resservie il y a peu par M Marc LAFFINEUR, député.
N'ayant pas pu financer l'effort de guerre au moyen des fortunes familiales, les fils et es filles d'ouvriers, de paysans, de commerçants, d'employés, ont été requis pour faire don de leur corps à la patrie, pour sa défense. « L'impôt du sang » ! Il ne manquait que cette marque de mépris supplémentaire pour achever nos illusions de dialogue ou de compréhension possible par les pouvoirs publics.

5) Que notre naïveté d'enfants de cœur faisait le bonheur des pouvoirs publics de tous les bords politiques ! Nous ne mesurons pas le degré de cynisme que tous développent face à des citoyens dont ils jugent qu'ils doivent rentrer dans le rang. Nous ne sommes pas un groupe de pression, pas un lobby. De surcroît nous ne sommes que quelques milliers de vétérans, désunis entre nous, incapables de travailler ensemble et de tirer dans la même direction. Ils s'offrent même le luxe depuis un certain temps de nous donner raison sur le fond. Oui, écrivent-ils, la situation est injuste. Des inégalités affligeantes ont été créées. Mais qu'y pouvons-nous ? La faute appartient au gouvernement de M. JOSPIN. En quoi ils n'ont pas tort. Mais ils sont droits dans leurs bottes car aucune haute autorité saisie n'a donné gain de cause aux plaignants qui demandent le rétablissement des mêmes droits pour tous. Il n'y a pas de discrimination en matière de droit disent les instances qui ont été saisies. Rien ne pourra donc obliger un gouvernement quelconque à réparer une erreur qui, officiellement, n'a pas été commise.

6) Que nous sommes, quoi que nous tentions, les pigeons de la farce !

7) Que nous devrions cesser de nous agiter et d'entretenir de fausses espérances. Car nos discours et nos actions, dans de nombreuses directions, nous ont donné le sentiment qu'il y aurait peut-être, tout de même, un quelque chose au bout de toutes nos peines.

Je ne veux pas faire preuve d'un total pessimisme, car il existe encore une fenêtre de tir qui s'ouvrira peut-être dans quelques semaines et dont je parlerai tout à l'heure. Mais je serais très malhonnête envers vous si je vous ne disais pas que j'ai pratiquement perdu la foi et que dans un tel état, je ne suis plus digne et plus en capacité de mener le combat à la tête de la Fédération.
Les membres du Conseil d'administration le savent depuis quelques jours. Après avoir démissionné le 30 Avril dernier de la présidence de l'APOGA, l'association des orphelins de guerre, pupilles de la Nation, d'Alsace, je remets aujourd'hui ma démission de président de la Fédération nationale (FPN)*.
Je me sens épuisé par ces années de confrontation avec des moulins à vent, avec des menteurs et des cyniques qui n'ont aucune considération pour nous, dans les instances de l'Etat. Ils jouent la montre, c'est évident. Ils connaissent nos âges avancés et savent que nos forces et nos troupes fondent comme neige

au soleil. Pourquoi dès lors se dépêcher ? Le temps joue pour eux. La question se règlera d'elle-même, faute de combattants.

Mais, chers amis, il est peut-être un peu court aussi de rejeter toute la faute sur les gouvernements et les parlementaires.
Ma parole est aujourd'hui entièrement libre. Je n'ai rien à vous cacher et je souhaite donc vous faire part d'un certain nombre de questionnements et de certitudes qui m'aident à mettre fin à mon mandat.

La première chose que je vais profondément regretter, c'est de partir sur un « échec » ! Et oui, je considère que j'ai échoué dans cette entreprise collective pour laquelle vous m'avez toujours et fidèlement investis de votre grande confiance. Un échec peut devenir une leçon de vie, à tout âge. Il ne faut surtout pas y persévérer.

La seconde chose essentielle, c'est votre amitié à tous qui m'est très chère et que je ne pourrai plus vivre de la même manière. Elle a été très forte et je vous en suis infiniment reconnaissant. Elle durera certainement avec quelques-uns que j'aurais encore le bonheur de revoir. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, il ne faut avoir aucun regret. Ce qui est pris est pris et continue à faire du bien.

Je pars sans être fâché avec qui que ce soit. Il y a eu des désaccords, parfois, des tensions, des propos inamicaux, mais cela est sans importance au regard des bons moments passés ensemble lors de nos rencontres. J'ai un grand faible pour la convivialité et je n'ai jamais voulu lésiner sur ce poste de dépenses car il est capital pour une association de fédérer les uns et les autres autour de moments festifs, détendus et joyeux.

Mais, je m'interroge sur nos objectifs, aujourd'hui, plus que jamais !
N'ayant pas su être suffisamment clair et tranchant sur les questions fondamentales, j'ai conscience de laisser une tâche ingrate à mon successeur et à son équipe. Je m'explique :

1) Notre Fédération s'est constituée en rupture avec celle à laquelle nous avons appartenu au préalable, l'ANPNOGD de M. André Lefèvre. Nous l'avons quitté parce que ce Monsieur nous est devenu insupportable. Il y avait et il y a encore de quoi.

2) Nous avons rompu avec ses méthodes en instituant un travail bien plus collégial dans un climat d'amitié forte.

3) Nous avons recentré nos engagements sur les orphelins de la seconde guerre mondiale et accepté de prendre en compte également ceux de la première guerre mondiale. Mais pas les orphelins du devoir ni ceux des autres guerres qui se sont succédées depuis 1945. Notre discours a ainsi, gagné en clarté et éliminé des confusions inutiles et dommageables.

4) Cependant nous avons repris à notre compte l'exigence de la généralisation de la mesure d'indemnisation à tous les enfants de morts pour la France dans le cadre de la seconde guerre mondiale. Cet héritage d'André Lefèvre nous a plombé et nous plombe encore.

5) Puisque les uns, enfants juifs et enfants de déportés politiques, touchent une rente mensuelle d'environ 530 euros, pourquoi eux et pas nous ? La notion d'égalité entre tous devant la loi le commande. En même temps je trouve indécent que certains amis indemnisés et fortunés émargent ainsi à la solidarité nationale sans condition de ressources. Ils peuvent cumuler cette rente avec des revenus, par ailleurs, parfois considérables. Qu'en pensent les allocataires du RSA qui souvent n'ont que leur 460 euros mensuels pour survivre.

6) Je pense que nous avons tort de rester sur une position inflexible. Aucun gouvernement ne pliera plus ou alors je veux bien me tromper aujourd'hui et j'accepte par avance de vous présenter mes excuses s'il s'avère que je me suis trompé ! Peut-être devons-nous, devez-vous, dans d'éventuelles futures renégociations, introduire la notion d'un barème en fonction du niveau de revenu des uns et des autres. Que les plus démunis d'entre nous perçoivent la rente pleine me paraît plus que nécessaire. Mais à nos âges, nous ne sommes pas forcément tous à plaindre et nous ferions ainsi preuve de sagesse.
7) Ce combat pour la rente nous oriente exclusivement vers notre passé douloureux que nous ressassons sans cesse. Evoquer nos souffrances anciennes et nos blessures jamais guéries est source de torture mentale pour nombre d'entre nous. Il serait temps, grand temps, de vivre plus sereinement, avec l'esprit plus apaisé, les dernières années qui nous seront encore données. Il

nous faut nous libérer la tête de ces histoires anciennes qui nous empêchent parfois de bien vivre au présent.

8) Qu'André Lefebvre s'engloutisse dans ce chaudron qui nous carbonise est son affaire. Nous ne sommes pas obligés de le suivre dans ses égarements.

9) Nous sommes à quelques jours d'un vote crucial pour l'Europe. J'estime qu'en tant que victimes des conflits armés tragiques de la première et de la seconde guerre mondiale, nous avons un devoir supérieur à accomplir : celui, bien sûr, d'aller voter et de voter pour des partis politiques qui croient encore et qui défendent encore un véritable projet pour une EUROPE forte et unie, à même de résister aux tentations nationalistes et xénophobes qui déjà la menacent à nouveau, avec les bruits de bottes qui font trembler à l'EST mais pas que !! Nous avons des témoignages à donner partout et tant que nous vivrons, sur les abominations de toute guerre. L'heure doit être au dialogue, aux concessions, à la tolérance, à l'union. Tous les ferments de haine, de rejet et d'exclusion doivent être combattus avec la plus extrême fermeté !

10) Je suis en relation régulière avec une jeune amie en Lituanie. C'est avec elle que mon frère et moi avons pu nous rendre sur le lieu où notre père a été tué dans des circonstances non élucidées. Est-il tombé sous les balles russes, allemandes ou alliées ? Nul ne le saura jamais. Notre seule certitude c'est que la vie de cet homme de 30 ans, marié et père de deux enfants a été sacrifiée sur l'autel de la folie criminelle de chefs qui ne juraient que par la guerre. Ineta, notre amie, ne vit plus depuis le déclenchement des combats en Crimée et à l'Est de l'Ukraine. Les pays baltes sont directement menacés à leur tour en raison des fortes minorités russophones qui y résident. En 1991, année de la chute du mur de Berlin, les pays Baltes exultaient. 23 ans plus tard ils sont déjà, à nouveau repris par l'angoisse de la domination par les russes et sans pouvoir compter sur l'Europe. Une Europe qui est vilipendée et fragilisée au lieu d'être devenue le projet politique phare de l'après seconde guerre mondiale ! Nous nous battons pour notre rente et nous laissons la tyrannie meurtrière s'installer à nos portes. Ne sommes-nous pas un peu décalés ??

Vous l'aurez tous compris chers amis, dans un tel état d'esprit je ne vous serais plus d'une grande aide pour avancer encore sur le dossier épineux de l'indemnisation. Mais je ne pense pas, pour autant, qu'il faille abandonner tout espoir. Au début du mois de Juin 2014, le Parlement se verra remettre un rapport, probablement le dernier, qui, à la demande de Mme Zanetti*, députée de Moselle, a été commandé par la représentation nationale, à l'automne dernier, pour faire le point sur l'exécution des décrets de 2000 et de 2004 et sur l'évaluation du nombre d'orphelins non indemnisés. Avec aussi et enfin, un chiffrage réel du coût éventuel de la généralisation à tous de la mesure d'indemnisation. J'imagine que pour toutes les associations concernées, ce sera là l'ultime fenêtre de tir pour tenter quelque chose. Encore faudrait-il le faire en commun, au moins avec les « Fils des tués », avec la FNAM et l'union des anciens combattants.
Pour ma part, j'ai enfin obtenu un rendez-vous avec le nouveau Président de la FEFA (la fondation entente franco allemande) auprès de laquelle nous, orphelins de guerre d'Alsace, réclamons notre dû depuis des années sans jamais avoir été entendus par feu le sinistre André BORD qui a géré de manière très personnelle les deniers de la Fondation destinés à l'indemnisation des familles des incorporés de force et versés par l'Allemagne à la France en 1982.
Parmi les 3 demandes qu'il accepte de traiter avec nous, il en est une qui porte sur la fameuse fenêtre de tir du début du mois de Juin. Je souhaite que nous touchions quelques 150.000 à deux cent mille euros pour publier quelques pages entières de mises au point sur nos revendications d'orphelins de la deuxième guerre mondiale, dans le Monde et dans le Figaro. Si nous obtenons gain de cause auprès de la FEFA ces pages vaudront bien évidemment pour nous tous, pour l'ensemble des adhérents de la FPN.

A ce stade, il m'appartient encore de vous remercier tous pour votre fidèle engagement au sein de la Fédération. De remercier plus particulièrement tous les amis du Conseil d'administration, y compris celles et ceux qui ont déjà tiré leur révérence et celles et ceux qui s'apprêtent à le faire en même temps que moi. ET enfin d'exprimer ma reconnaissance toute particulière aux artisans les plus investis et souvent dans l'ombre que sont François SAHUGUET, Jean-Paul et Danièle KIRMANN et last but not least Gabrielle TEISSIER sans laquelle je n'aurais rien pu faire avec et parmi vous.

Bernard Rodenstein
CAEN 14 mai 2014